

**COMPTE-RENDU SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 AOUT 2019**

**Date de convocation des conseillers : 23 août 2019**

**La séance est ouverte à 20H30**

**Membres du Conseil absents excusés** : MM FORTIN, JOUQUAND, LEBEAUPIN, ORY

**Secrétaire de séance** : M VACHER

**Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 20 juin 2019.**

**MARCHÉ PUBLIC AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS ET D'UNE AIRE DE JEUX POUR ENFANTS**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé de procéder à l'aménagement d'un terrain multisports et une aire de jeux pour enfants sur la commune de Billé.

Une consultation (marché à procédure adaptée) pour la maîtrise d'œuvre a été lancée afin de recruter l'architecte de l'opération.

Sept cabinets ont déposé une offre et un classement définitif a été opéré suivant les critères d'attribution spécifiés dans le règlement de consultation. Ainsi après l'analyse des offres suivie des négociations, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer le marché à l'atelier BOUVIER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Valide** le projet d'aménagement d'un terrain multisports et une aire de jeux pour enfants avec une enveloppe financière prévisionnelle de travaux estimée à 160 000€ HT ;
- **Décide** de retenir la proposition de la SARL BOUVIER ENVIRONNEMENT à Pacé (35), pour un taux d'honoraires de 6.25% en mission de base.

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE À LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU  
LOGEMENT (CIL)**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le rôle, la composition de la CIL ainsi que l'importance qu'une personne de la commune puisse y siéger.

**Après avoir entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **Nomme** Mme Laurence FAUGRET, représentante de la commune à la conférence Intercommunale du logement (CIL) ;
- **Autorise** Monsieur le Maire, à signer tous documents se rapportant à cette nomination.

**ACCEPTATION DE LA SUBVENTION DE 2 128€ AU TITRE DE LA RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE  
POLICE 2018**

Monsieur le Maire après avoir informé les membres du conseil de l'avantage à accepter la subvention de 2 128 € versée par le conseil départemental au titre des amendes de police de 2018 ; ainsi que la répartition du financement sur des opérations précises sur la commune.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **Accepte** la subvention du conseil départemental ;

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette affaire.

### **PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE ROMAGNE 2018-2019**

Monsieur le Maire transmet au Conseil Municipal les deux demandes de participations concernant les enfants de Billé scolarisés dans l'école publique de Romagné :

|   |             |
|---|-------------|
| 2 enfants en primaire x 286.00€ =           | <b>572€</b> |
| 20% d'abattement de Fougères Agglomération= | <b>114€</b> |
| <b>Total=</b>                               | <b>458€</b> |

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** de payer la participation demandée pour les charges de fonctionnement de l'école publique de Romagné à hauteur du montant ci-dessus énoncés ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette affaire.

### **DÉFENSE INCENDIE ÉTAT DES LIEUX DES POINTS DECI (Défense Extérieure contre l'Incendie)**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les conclusions du diagnostic DCI confié à l'entreprise GUERIN Louis-Gérard.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **Valide** le diagnostic de l'entreprise GUERRIN Louis-Gérard ;
- **Décide** d'installer deux bornes incendie complémentaire sur la commune ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents en lien avec cette affaire.

### **PROPOSITION DE VÉHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la proposition d'achat d'un véhicule d'occasion de marque Nissan modèle CABSTAR BZ551-EC pour les services techniques au prix de 17 400€ TTC, en remplacement de la Renault modèle MESSENGER qui sera cédée à titre gratuit au GARAGE POLICE. Certains aménagements seront réalisés sur le nouveau véhicule pour un prix de 1 702.50€ TTC (Proposition de l'entreprise SARL GARAGE POLICE).

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **Accepte** l'achat d'un nouveau véhicule d'occasion pour les services techniques, les aménagements de sécurité à réaliser sur le véhicule et la reprise de l'ancien véhicule ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents en lien avec cette affaire.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Remboursement anticipé du prêt relais d'un montant 250 000€
- Renoncement au droit de Préemption Urbain au 5 rue des Chênes à Billé relatif à la vente de la propriété de Mr et Mme BENBOUZID parcelle cadastrée ZM 105.
- La récolte du miel « Douceur de Billé 2019 »
- Demande CDAS : 150 € pour un particulier de Billé.

**La séance est levée à 23h00.**

**Prochain conseil mercredi 02 octobre 2019 à 20h30.**